

LE PÈRE PEINARD



Réflexes

HEBDOMADAIRES
d'un

GNIAFF

ABONNEMENTS France	Un an 6	RÉDACTION & ADMINISTRATION 15, Rue Lavieuville (Montmartre), Paris	ABONNEMENTS Etranger	Un an 8
	Six mois 3			Six mois 4
	Trois mois 1 50			Trois mois 2

CHATS-FOURRÉS ET GRADAILLE BOUFFEZ-VOUS LE LARD!

LES AFFICHES DU "PÈRE PEINARD"



KIS, KIS!.. CHAMEAUX!

Ah, mille marmites, j'ai encore bougrement jubilé cette semaine!
J'ai jubilé de voir les jean-fesse de la haute se bouffer le lard.
Ce spectacle a de sacrés charmes!
Y a, d'abord, le sensible plaisir qu'on éprouve à reluquer la séquelle dirigeante se torgnoler dar-dar.
C'est pas ordinaire de voir les chats-fourrés déverser la mouscaille, à pleins gogue-nots, sur les tranches hargneuses des ramollots;
Et c'est fichtre pas ordinaire non plus de voir ceux-ci répliquer héroïquement en fourrageant les enjuponnés, avec le pinceau des chiottes en guise de sabre.
Puis, y a autre chose : ça fait patienter!
Ça aide à attendre le jour — trop lent à

venir, nom de dieu, — où après un épousé- tage faramineux, accompli par le populo, les chameaucrates pourront se réconcilier — ou continuer leurs chichis, à leur choix — dans l'égout collecteur où on les foutra mijoter.
Ce qui m'a fait jubiler, les bons bougres le devinent, c'est la cassation du procès Zola.
Dam, c'est toujours chouette de voir la gouvernaille prise à ses propres pièges!
Et, nom de dieu, cette semaine encore je me suis taté le poulx pour décider ce qui l'emporte chez les timonniers de l'Etat : la trouducuterie ou la crapulerie?
C'est bougrement difficile à noter!
Y a une telle épaisseur — épaisseur qui va à l'infini! — qu'il doit y avoir un équilibre instable : c'est tantôt la trouducuterie, tantôt la crapulerie qui l'emportent... Ça dépend des vents brenneux qui soufflent!
Ces jours-ci, le vent semble être favorable à la trouducuterie.
En effet, on n'imagine pas pantouflierie plus pyramidale que l'emmanchement du procès Zola : les gouvernants sont tellement gourdes qu'ils ne connaissent pas toutes les ficelles de leur cochon de code.
Ces couillons-là partent en guerre contre Zola — et ils partent d'un tel pied, — la gradaille menant le combat que,
Patarouf!... Au moment où ils se croyaient

victorieux, ils se noient dans un glaviau.
Et ça, faute des plus élémentaires précautions ! Ces truffes de ministres avaient emmanché le procès Zola à la flan, sans même savoir si c'était légal.
Or, dans un patelin comme le nôtre, où les juges ne sont que des éplucheurs de palabres et des fendeurs de cheveux en quatre, la gouvernance faisait preuve d'idiotisme carabiné en négligeant de suivre la filière légale.
D'autant plus qu'ayant engagé à fond, dans la bataille, « l'honneur de l'armée » cette capilotade allait paraître la débacle de ce cochon « d'honneur ».
Et c'est ce qui est arrivé !
Tous les bons bougres ont compris que la cassation du procès Zola signifie :
Primo, un coup de pied dans le cul à la gouvernaille,
Deuxièmo, une giroflée à trente-six-mille feuilles administrée sur le gniass hideux du militarisme.
Aussi, mince de bosse ! Le populo se tord. Chez nous on n'a qu'une crainte : c'est que les chameaucrates ne se fassent pas assez de mal !
—o—
Par exemple, ce dont il faut bougrement se garder c'est de passer de la pommade aux chats-fourrés de la Cour de cassation.
S'ils ont fichu en capilotade le verdict du

procès Zola, ce n'est foutre pas par esprit de justice.

La Justice ?

Oh là là ! Ils s'en tamponnent le coquillard.

Ils n'ont qu'une adoration : la *Forme* !

Que des innocents soient condamnés, ils s'en contrefichent autant que bibi d'une décoration : pourvu que la condamnation soit bâclée dans les règles, ils se moquent du reste.

Il y a, pour les jugeries, des formalités à remplir dans un ordre précis et méticuleux.

Cela seul importe !

Si, par exemple, le crachoir du chef de comptoir se trouve à droite, au lieu d'être à sa gauche, où il doit légalement être — cas de cassation !

S'il manque une virgule à un procès-verbal — cas de cassation !

Si un juré s'est foutu les doigts dans le blair — cas de cassation !

C'est contre une foultitude de babioles de ce tonneau que se mettent en chasse les grippe-minauds de la cour de cassation : ce qui leur reste de jugeotte s'épuise à éplucher des paperasseries bonnes à rien — pas même à accrocher aux chiottes !... Le papier en est trop rugueux.

Encore faut-il pour que ces vieux hiboux interrompent leur digestion et s'attèlent à « casser » des jugeries, que les verdicts intéressent des types huppés.

Ils ont cassé le procès Zola, un peu parce que c'est Zola, — et un peu aussi pour faire la nique à la gouvernance.

Mais bon dieu, comme je l'ai seriné : dans la « cassade » du procès Zola, l'esprit de justice est tout à fait de sortie.

Ces sacrés chats-fourrés ont eu précédemment bougrement d'occasions de prouver leur amour de la justice, — et ils n'en ont rien fait, nom de dieu !

Ainsi, quand tous les pauvres copains qui moisissent au bagne y ont été expédiés, en vertu des lois scélérates, y a eu des illégalités à remuer à la pelle.

Et la Cour de cassation n'a rien cassé !

Il y avait de quoi pourtant :

Monod a été relégué illégalement ; autant peut s'en dire de Bury ; quant à Liard-Courtois, il a été empaumé odieusement.

J'en passe !

Il faudrait tout citer, tout éplucher.

—O—

Ces restrictions faites, il n'y a qu'à applaudir à la cassation du procès Zola.

C'est toujours ça, nom de dieu !

La gouvernaille ramasse une pelle, Et c'est tant mieux !

LA FOIRE ÉLECTORALE

LES RÉUNIONS

La semaine dernière je suis resté en panne, me réservant de jaspiner aujourd'hui du fourbi des réunions électorales.

Riche saison pour les copains qui ont du bagout ! Ils peuvent user de la salive à tire-larigot.

Et ils n'ont pas de grosses dépenses à faire : ils peuvent avoir des salles au grand coïl. En effet, en période électorale il est de coutume de donner aux candidats les préaux des écoles communales, pour y débiter leurs bonimets. Les copains qui se bombarderont candidats pour la forme seraient rudement poires de n'en pas profiter.

Comme les réunions ordinaires, les réunions électorales nécessitent une déclaration préalable ; seulement au lieu d'être faite vingt-quatre heures d'avance, la déclaration de réunion électorale peut être faite deux heures avant.

Habituellement, dans les réunions électorales, la séquelle qui fait cortège aux candidats pour de bon n'aime pas la contradiction et refuse d'entendre n'importe qui, sauf les candidats. Il y a

pourtant un type qui, en vertu de la loi du 30 juin 1881, sur les réunions publiques, a le droit de prendre la parole dans les réunions électorales : c'est le mandataire d'un candidat.

Donc, dans un patelin où le copain qui s'est bombardé candidat n'aurait pas la langue assez bien pendue, il pourrait céder le crachoir à son mandataire. Pour ça, il n'aurait qu'à prendre la parole et à dire : « Comme je jabotte très mal, en vertu de l'article 5 de la loi sur les réunions, je charge le copain « Un-Tel » d'expliquer pourquoi je me suis bombardé candidat. »

Après quoi le « mandataire » n'a plus qu'à jaspiner dans les grands prix.

.....

LES AFFICHES DU PÈRE PEINARD AU POPULO

Ci-dessous, je recolle sous le blair des copains les diverses binaises concernant la déclaration de candidature et les affiches du PÈRE PEINARD AU POPULO.

Le farciment des tinettes électorales aura lieu le 8 mai et c'est seulement une vingtaine de jours avant que s'ouvre la foire électorale. C'est donc entre le 15 et le 20 avril que les affiches seront affranchies de l'impôt du timbre.

Et c'est vers cette date que l'affiche du PÈRE PEINARD AU POPULO sortira du four.

Elle sera du format des anciennes, — quart-colombier, et d'un prix bougrement abordable ; elle sera expédiée aux prix suivants :

Le cent, franco, 1 fr. 50.

Aux copains qui pourront s'en payer un millier, le mille sera expédié, franco, pour 13 francs.

Pour que les affiches puissent être collées sans timbres, elles doivent être signées par un candidat. Et comme il y a dans l'arsenal légal une garce de loi interdisant à un type de se porter candidat dans plus d'une circonscription, il s'en suit qu'il faut autant de candidats que de circonscriptions. D'un bout de la France à l'autre il y a à peu près 600 bouffe-galette à nommer — et foutre, pour bien faire, il faudrait qu'il y ait à peu près autant de candidats abstentionnistes qui se fichent dans les jambes des ambitieux, candidats pour de bon.

Etre candidat nécessite quelques formalités à remplir. Les voici résumées :

On se fend d'abord d'une babillarde ainsi conçue :

Je soussigné, Tartempion, demeurant rue des Pommes-Cuites, à Tel-Endroit,

Vu la loi du 17 juillet 1889,

Déclare me porter candidat aux élections législatives du 8 mai 1898, dans la circonscription de Trifouilly-les-Chaussettes, département des Andouillardes.

Fait à Tel-Endroit, le.... 1898.

Signé : TARTEMPION.

On laisse sécher ; puis, on s'en va à la mairie, accompagné de deux témoins qui doivent pataphéner eux aussi la déclaration de candidature afin de certifier que Tartempion est bien Tartempion et il n'y a plus qu'à réclamer le cachet de mossieu le maire — cachet qui s'obtient illico.

Ensuite, il ne reste qu'à envoyer la déclaration de candidature au préfet du département oùsqu'on se colle candidat, — et dans les quarante-huit heures on reçoit un récépissé de la *Déclaration de candidature*.... On peut dès lors se foutre en campagne et coller des affiches à tire-larigot !

A supposer qu'un copain de Paris veuille se porter candidat à Saint-Quentin ; s'il perche dans le xviii^e il ira faire viser sa déclaration à la mairie du xviii^e et il l'expédiera ensuite au préfet de l'Aisne qui lui renverra le récépissé.

Si le copain en question veut se porter à Paris c'est — toujours après le visa de la mairie — au préfet de la Seine qu'il doit expédier sa déclaration.

Ca fait, on est candidat !

On n'a donc plus qu'à opérer : si c'est des affiches du PÈRE PEINARD AU POPULO qu'on veut fiche sous le blair des prolos, on colle son nom au bas des affiches, à un coin laissé en blanc, soit avec un timbre humide, soit tout bonnement à la plume : « *Vu, Tartempion, candidat pour la circonscription de Trifouilly les Chaussettes.* »

—O—

Dans les petits patelins, plus que dans les grandes villes, il y a des copains qui, pour ne

pas perdre leur boulot, ne pourront pas se risquer à se bombarder candidats.

Les frangins en question se trouveront donc dans le pétrin et, s'il n'y avait pas un joint pour leur dégouter un candidat, ils seraient obligés de coller des timbres sur les affiches, — et ça coûterait cherot !... Et, du coup, ce serait du pognon bougrement mal dépensé.

Pour tourner la difficulté, le père Peinard fait appel à l'initiative des copains : que ceux qui s'en foutent, — tant de Paris que de province, — ceux qui ne craignent pas pour leur situation, fassent parvenir leur nom et leur adresse aux bureaux du PÈRE PEINARD, de façon qu'on puisse leur indiquer un patelin où, en s'y bombardant candidats, ils faciliteront la propagande aux anarchos de l'endroit.

CONTRE LE SUFFRAGE UNIVERSEL

En 1873, Guesde était encore bougrement teinté d'anarchisme, — ce n'est que plus tard qu'il se convertit au socialisme autoritaire. Il perchait alors en Suisse et, méprisant la politiciaille, il ne voyait le salut qu'en un galbeux chambardement.

Tous les ans, paraissait alors un ALMANACH DU PEUPLE (depuis 1871) auquel collaboraient Bakounine, Lefrançais, Schwitzguébel, etc.

Dans l'almanach de 1873, Jules Guesde publia un chouette éreintement du suffrage universel. Cette tartine, pour l'édification des copains, je la réimprime ci-dessous :

Rien de plus triste et de plus inexplicable que le charme qu'exerce encore aujourd'hui le suffrage universel sur la généralité de la classe ouvrière. Dans les pays où il n'existe pas, comme l'Italie, nous voyons depuis trois mois les travailleurs se croiser pour l'obtenir. Dans les pays où il fonctionne, comme la France, les travailleurs se déclarent prêts à se faire tuer pour le conserver.

Si cependant l'histoire des dernières années a démontré quelque chose, c'est que l'émancipation politique du prolétariat, telle qu'elle résulte de son admission au scrutin, est une duperie ; c'est que toute intervention électorale de la classe laborieuse tournait fatalement au profit de son ennemie, la bourgeoisie.

Depuis vingt-quatre ans que les urnes sont debout en France — dans la France du 10 août 1792 et du 18 mars 1871 — sur les cadayres des insurgés de Février, qu'en sort-il ?

L'Assemblée nationale de 1848, qui devait, à peine réunie, répondre par la fermeture des ateliers nationaux à la confiance des ouvriers parisiens metant généreusement « trois mois de misère » au service de la République ;

La dictature de Cavaignac et les fusillades et les transportations ouvrières de Juin ;

La présidence de M. Louis Bonaparte et l'expédition romaine, en attendant le 2 décembre ;

L'Assemblée législative de 1849, qui n'a été qu'un long complot contre le socialisme, alors à l'état d'instinct ;

La présidence décennale de Napoléon Bonaparte, en décembre 1851, et son lugubre cortège d'ouvriers fusillés dans la rue, jetés à Cayenne, ou guillotisés, comme Cadelard et Charlet ;

L'empire en 1852, avec la loi de sûreté générale, le rétablissement du livret ou, autrement dit, la mise en carte du travailleur traité en fille publique, les tueries de la Ricamarie et d'Aubin, que le sarcasme de Rochefort définissait « l'extinction du paupérisme par la suppression du pauvre » ; et cette condamnation du bureau parisien de l'Internationale qui caractérise un régime : « Attendu, etc... que... le but des associés étant l'amélioration de la condition de tous les ouvriers sans distinction de nationalité, et ce, par la coopération, la production et le crédit... condamne... » (1) ;

Les 7 millions de oui du plébiscite de 1870 et la guerre, l'invasion qui se sont traduites pour le peuple travailleur par l'aggravation de l'impôt sous ses deux formes, sang et argent ;

La capitulation Trochu-Favre, et la République conservatrice de 1871, qui ne compte pas encore deux années d'existence et qui a déjà à son actif :

La mise à feu et à sang de Paris, les mitrail-

(1) Procès de la deuxième Commission : arrêt de la cour d'appel.

lades de l'École militaire et de la caserne Lobau, les fusillades d'un peu partout, Satory et ses pelotons d'exécution en permanence, Brest, Lorient et leurs pontons, la Nouvelle-Calédonie et ses quatre mille martyrs; la mise en état de siège de la moitié du pays; la mise hors du droit d'association de la classe ouvrière en masse.

Quel avantage le prolétariat français a-t-il retiré de son activité électorale, de son empressement à faire à chaque scrutin « acte de souveraineté »? Serait-ce une élévation des salaires, moins de faim, de froid à la maison, l'existence matérielle plus facile? La statistique répond: La moyenne des salaires est par an de 743 fr. pour les tailleurs (hommes), de 306 fr. pour les tailleurs (femmes), de 568 fr. pour les cordonniers (hommes) et de 262 fr. pour les cordonniers (femmes). Serait-ce une diminution des heures de travail, le temps de s'appartenir, de s'instaurer, de vivre, en un mot? On trouvera dans notre arsenal législatif une loi Grammont protectrice des animaux, mais la loi qui protège le producteur, homme ou femme, contre les exigences homicides de l'atelier ou de la mine, est encore à proposer.

Serait-ce au moins plus de latitude pour se mouvoir, pour s'associer, pour travailler à son affranchissement? Qu'on se rappelle la loi d'hier contre l'Association internationale des travailleurs, ou toute autre association poursuivant le même but, c'est-à-dire la suppression de l'esclavage blanc, la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.

La vérité est que le travailleur d'aujourd'hui, après vingt-quatre années de vote, après une élection présidentielle, trois élections législatives républicaines, trois plébiscites, quatre élections législatives impériales, et je ne sais combien d'élections municipales et départementales, n'est ni plus libre ni plus près de l'être que le travailleur de 1847. En proie à la même misère, il a devant lui les mêmes obstacles. La révolution électorale du 24 février n'a pas eu d'effet pour lui.

Et il ne pouvait pas en être autrement. Dans les conditions sociales actuelles, avec l'inégalité économique qui existe, l'égalité politique, comme l'égalité civile, est un non-sens. Les droits n'ont une valeur, ne représentent réellement quelque chose que pour ceux qui ont des moyens de les faire valoir. Que m'importe le droit de voir, si je n'ai pas d'yeux, le droit d'aller et de venir si je n'ai pas de jambes! Or la classe ouvrière, socialement parlant, n'a ni jambes ni yeux. Elle manque des moyens sans lesquels les droits sont autant de mensonges.

De là l'impuissance du suffrage universel, lequel, loin d'aider à l'émancipation matérielle et morale des serfs du capital, n'a pu et ne peut que l'entraver.

Le suffrage universel ne peut pas aider à l'affranchissement de la classe laborieuse:

1^o Parce que si souverains qu'ils puissent être en droit, une fois admis à l'électorat, les travailleurs n'en dépendent pas moins en fait de la classe capitaliste et instruite. « Voter suivant leurs besoins — écrit Edgar Quinet dans son dernier ouvrage, *la République, condition de la régénération de la France* — est un péril. Ouvrier, il perdra sa riche clientèle; paysan, on lui retranchera son bail. Le voilà, pour un bulletin, sur la paille, lui, sa femme ses enfants. » C'est la candidature bourgeoise forcée! Sans compter que le candidat non ouvrier aura toujours sur son concurrent ouvrier — aux yeux de la foule — la supériorité de surface, d'apparence, que donnent trois années d'écoles de droit ou simplement le collège.

2^o Parce qu'en admettant même que les travailleurs fussent assez indépendants intellectuellement et matériellement pour résister aux candidatures bourgeoises et se faire représenter dans l'assemblée gouvernementale par les travailleurs, ceux-ci qui n'ont reçu aucune éducation politique et juridique spéciale, seront nécessairement menés, joués par leurs collègues avocats. Voyez Albert dans le gouvernement provisoire de 1848 et Tolain à Versailles l'année dernière.

Il entrave d'autre part cet affranchissement, parce qu'il divise les travailleurs qui ne peuvent cependant se sauver que par l'union. Il implique, en effet, l'opposition d'un groupe ouvrier à un autre groupe ouvrier. C'est ainsi qu'en France nous avons des électeurs ouvriers républicains, d'autres légitimistes, d'autres bonapartistes. C'est ainsi qu'en Suisse vous avez, à côté d'électeurs ouvriers protestants, des électeurs ouvriers catholiques, d'autres conservateurs, d'autres radicaux. C'est ainsi qu'en Italie on aura, avec la réforme électorale, des électeurs ouvriers mazziniens, d'autres consortistes.

Et la solidarité économique ne résiste pas à ces dissensions politiques.

A l'époque du cens, la bourgeoisie était un état-major sans armée. Le suffrage universel lui a fourni cette armée électorale dont elle avait besoin pour se maintenir au pouvoir.

JULES GUESDE.

Voilà comment pensait Guesde en 1873!

Si, lui et bien d'autres n'avaient pas déraillé; S'ils avaient continué à propager en expliquant au peuple que, de même qu'il n'y a pas plan de tirer de farine d'un sac de charbon, de même c'est se foutre le doigt dans le croupion que d'espérer arriver à la liberté par le gouvernement et l'autorité;

Si, toute la propagande que ces bougres-là ont faite depuis vingt ans avait eu l'émancipation réelle pour but, au lieu d'illusionner le peuple avec la ragougnasse parlementaire;

Oui, foutre, si ces merles-là au lieu de devenir politiciens, étaient restés d'enragés révolutionnaires, le peuple serait autrement avancé!

On serait davantage dessalés! On serait une sacrée foulitude à savoir que la liberté ne peut se décrocher qu'à la force du poignet — et contre l'Etat et les capitalistes!

Le suffrage universel serait mort... ou en train de crever!

Mais les Saint Paul du socialisme à la manque auraient, très probablement, chié de moins belles merdes.

Et dam, ils étaient pressés de bien vivre, les mecs! Et quand ils ont vu le peuple pas encore prêt à faire sa révolution — ils se sont décidés à faire une petite révolution individuelle qui leur a permis de se gonfler le pneu!



QUART-D'ŒIL FAUX TÉMOIN

Un quart-d'œil faux témoin — racontant des menteries pour faire condamner un bon bougre — ça n'a évidemment rien d'extraordinaire: c'est dans les mœurs policières.

Mais, ce qui est plus rare c'est qu'on puisse donner la certitude absolue que le moucharde témoigneur a menti.

Or, c'est ce qui vient d'arriver au Havre:

Les camarades se souviennent que, pour l'anniversaire du 18 Mars, le commissaire de police réussit à troubler l'entente qui régnait chez les bons bougres réunis à cette occase.

Il s'en suivit une bagarre et des arrestations de riches fieux qui furent poursuivis: leur affaire vient de se dévider devant le comptoir correctionnel.

Deux bons bougres et une bonne bougresse ont passé à condamnation: Mandeville, Forgeais et Madame Pelcot.

Mandeville était accusé d'avoir expédiée, par voie aérienne, une chaise sur la hure du quart-d'œil Dupire — le roussin provocateur.

Turellement, il n'y aurait rien de mal à ça... Encore faudrait-il que ça soit vrai!

Et aux mensonges du commissaire Dupire et d'un de ses sous-ordres, Mandeville opposa de formelles et véridiques dénégations.

Autant aurait valu qu'il pisse dans une clarinette!

Les chats-fourrés ont cru les mensonges des roussins et ils ont condamné Mandeville à deux mois de prison, Forgeais à quinze jours et madame Pelcot à huit jours.

—
Quand le bon bougre qui avait lancé la chaise au quart-d'œil a vu qu'un innocent était salé à sa place, il n'a pas barguigné:

Il s'est dénoncé!

Ca, c'est très chouette, nom de dieu!

Et c'est d'autant plus chic que ça prouve combien sont peu l'expression de la justice les verdicts que dégueulent les juges.

Tout de suite après que l'innocent Mandeville a été condamné, le bon bougre coupable, un riche fiston qui se nomme Edouard Martin a fait placarder des affiches sur les murs du Havre, pour se déclarer coupable.

En même temps, il m'a expédié la babillarde suivante que je me fais un plaisir d'insérer:

Camarade,

Le tribunal correctionnel du Havre vient de

condamner le camarade Mandeville pour avoir lancé des chaises sur le sieur Dupire, commissaire de police, le 19 mars, anniversaire de la Commune, à deux mois de prison, le citoyen Forgeais à quinze jours pour avoir défendu sa femme contre les brutalités des agents, (entre autres le 43), et la femme à Forgeais à huit jours pour avoir sauté sur le commissaire et lui avoir arraché le drapeau rouge des mains.

Le jugement est aussi inique pour Forgeais que pour Mandeville, mais particulièrement pour Mandeville qui est complètement innocent.

J'en suis d'autant plus sûr que c'est moi, Edouard Martin, qui ait lancé l'unique chaise, dans un moment de colère, en voyant les brutalités d'agents de police envers une femme (entre autres l'agent 43 qui lui donna un coup de poing en pleine figure). Et j'ajoute que Mandeville, se trouvant dans un groupe très resserré, ne pouvait lancer de chaises.

Des affiches démontrant les mensonges d'un commissaire, de deux de ses agents, ainsi que l'innocence de Mandeville et dans lesquelles je me dénonce ont été apposés sur les murs de la ville par moi.

Je te serre la main,

EDOUARD MARTIN.

51, rue Flore, Le Havre.

Y a donc pas d'erreur: les enjuponnés du Havre viennent de perdre une riche occasion de fermer leur égoût à paroles.

Que vont-ils faire?

Il ne leur reste qu'à se déjuger et à reconnaître que le quart-d'œil Dupire est un sacré menteur et que ses sous-ordres sont de même cliqué!

EN BANLIEUE

Elections et propagande

SAINT-DENIS. — La période électorale n'est pas encore ouverte et déjà les politiciens de tout acabit s'évertuent à dorner au peuple la pilule électorale. Mais les votards éprouvent quelque répugnance à l'avaler!

La semaine dernière le député Walter avait organisé une réunion afin de rendre compte de son mandat: Vingt-cinq auditeurs se trouvèrent au rendez-vous. Ça n'empêcha pas le candidat de nous faire un discours soporifique sur ses différents votes.

Un seul fut oublié par notre marchand d'orviétan: celui où il vola avec le ministre Méline à l'occasion des discussions sur l'accaparement des blés.

Mais à quoi bon chicaner sur des votes: ils n'ont tous qu'une qualité, l'inutilité.

Une réunion qui aurait été plus intéressante, la *Jeunesse Egalitaire* (groupe de jeunes qui, quoique n'étant pas anarchistes, n'en luttent pas moins révolutionnairement) l'avait organisée à l'île Saint-Denis.

Le commissaire, comprenant la liberté de réunion à sa façon, s'en fut trouver le patron de l'établissement et lui intima de refuser sa salle... Ce qui fut fait!

Malgré cela, — peut-être à cause de cela, — une bonne propagande a été faite: les copains qui s'étaient rendus à la conférence profitèrent de la circonstance pour organiser une petite réunion qui fut tenue chez un autre bistrot. Le compagnon Perron fit une causerie sur les idées anarchistes, causerie très écoutée par les jeunes. Pour terminer la soirée quelques camarades entonnèrent une kyrielle de chansons révolutionnaires.

NOEL PARJA

Sabotez, les fistons!

A Saint-Denis encore, les prolos de la Compagnie générale de constructions ronchonnent parce que leurs maudits exploiters ont rétabli le marchandage. Ils ont raison de groumer, mais cela n'est guère plus efficace que de pisser dans un violon.

Pourtant, si les gas étaient un peu dessalés ils auraient bientôt fait caner leurs sièges, — ou tout au moins leur feraient boire un sacré bouillon: il leur suffirait de pratiquer un sabotage carabiné.

Un bon bougre qui turbine dans cette sale boîte — et qui par conséquent sait de quoi il retourne — a envoyé au père Peinard des tuyaux sur les moyens de pratiquer le sabotage.

Voici quelques becquets de sa babillarde :

« Ceux qui montent les portières des wagons n'ont qu'à coller un burin entre les joints, foutre une secousse... et crac ! Les maudites portières ne joignent plus et le boulot est à recommencer.

« Pour le ferrage il faut couper les recouvrements trop courts ; turellement, le tournevis doit être de sortie ; c'est plus simple d'enfoncer les vis à grands coups de marteau... et je te cogne !

« Placer les gâches trop haut ou trop bas de façon qu'on ne puisse fermer les portes.

« Ça, c'est pour le montage. Pour le restant il y a trente-six mille moyens ; à chacun d'y réfléchir ! D'autant que le temps que les turbineurs passent à réfléchir à tout ça, ils n'en foutent pas une secousse, — ce qui est encore du sabotage. »

Comme on le voit, si au lieu d'être poires et de se laisser exploiter jusqu'à la gauche, en se bornant à chialer, les prolos se fourraient dans la cafetière qu'il faut en avoir une couche pour accepter son sort sans rebiffe, ils n'auraient qu'à s'aligner pour saboter dar-dar.

C'est d'autant plus facile aux bons bougres de la Compagnie générale des constructions que malgré le marchandage ils ne sont pas aux pièces, mais à l'heure.

Donc, s'ils avaient le nez creux, ça rendrait !



AUX ATELIERS DE LA SEYNE

La grève de la Seyne tire à sa fin..., et une fois de plus les prolos seront roulés !

Voici où en sont les choses : la Compagnie a, par petits paquets, saqué presque tous ses prolos ; il y a à peine 700 ouvriers qui turbinent, au lieu de 4.000. Elle fait ainsi d'une pierre deux coups : elle prive les grévistes de l'appui que leur auraient prêté les chômeurs s'ils avaient continué à travailler et elle les force à partager le pognon qui leur arrive avec les chômeurs.

Si seulement les prolos avaient de la moëlle !

Mais ouat ! Ils sont d'une molasserie pitoyable et ils attendent le dénouement avec un calme bougrement inodore. Ils comptent trop sur l'aide pécuniaire des organisations ouvrières de France — tandis qu'il serait autrement pratique de ne compter que sur soi-même !

Ils devraient pourtant savoir que les mécaniciens anglais ont été roulés à plate couture, malgré le tas de pognon dont ils disposaient ; la vingtaine de millions qu'ils ont mis en ligne contre les capitalistes ne leur ont pas donné la victoire. Ça a tout juste servi à retarder leur défaite.

Dans leur nigauderie, les grévistes vont jusqu'à tabler sur l'intervention en leur faveur des bourriques ministérielles du commerce, de l'intérieur et de la marine, soit pour forcer la Compagnie à n'embaucher que le nombre réglementaire de prolos étrangers (ce qui toucherait à la caisse, car les étrangers travaillent plus et à meilleur compte) ; soit pour l'obliger à livrer à la date fixée les réparations ou les constructions de navires de guerre.

Il faut vraiment que les pauvres frangins en aient une épaisseur, — pire qu'un blindage de cuirassé !

Ainsi, ils ont fait appel à la municipalité de la Seyne, aux bouffe-galette et aux cornichons sénatoriaux du Var !

Le résultat de l'intervention de toute cette racaille politicienne n'a pas trainé : le préfet s'est foutu dans les guibolles des grévistes et leur a proposé « une capitulation honorable », — les choses resteraient comme avant et aucun prolo ne serait saqué par la Compagnie, à cause de la grève.

Les prolos — si naïfs qu'ils soient ! — n'ont tout de même rien voulu savoir.

Alors, la Compagnie a appuyé sur la chantrelle ; à la « capitulation honorable » elle a ajouté qu'elle se réserve le droit de fiche dehors des prolos ayant commis des actes d'indiscipline antérieurs à la grève.

Cré pétard, à qui espère-t-elle faire avaler pareille couleuvre ? S'il y a eu de « l'indiscipline » avant la grève elle aurait dû sévir illico — et si elle ne l'a pas fait c'est qu'il n'y a pas eu motif.

Ce qui est vrai, c'est qu'elle a déjà marqué au rouge les bons bougres qu'elle veut saquer, à cause de la grève.

Et savez-vous, les camaros, l'opinion de la bourrique de l'intérieur, au sujet des offres de la Compagnie ?

L'animal prétend que la Compagnie a fait preuve de bonne volonté...

Le Barthou a du culot ! Appeler « bonne volonté » le refus catégorique de toutes les propositions des grévistes, et la promesse de fiche des ouvriers à la rue... c'est pas dans un sac !

C'est le cas de dire : « Zuze un peu si la Compagnie y avait mis de la mauvaise volonté !... »

Aussi, le gouvernement, que les prolos sont assez gobeurs pour implorer — ils devraient pourtant savoir qu'il est le défenseur formel des capitalistes ! — leur prouve ses sympathies... à coups de gendarmes !

Tous les soirs, une ribambelle de pandores de la marine s'en vont à la Seyne, histoire de garder les chantiers pendant la nuit ; de la troupe est aussi consignée à Toulon dans le même but.

— 0 —

Et maintenant, comment ça finira ?

Un bon fieu — qui ne veut pas poser à la mamzelle Couesdon — me donne les tuyaux suivants :

Une délégation de commerçants de la ville et de grévistes a pris le train pour Paris où ils vont relancer les grosses légumes de la gouvernance.

Or, dès le début de la grève, il fut décidé qu'on ne ferait pas appel aux politiciens — et on a envoyé paître les socialistes sous prétexte que les grévistes voulaient rester sur le terrain de la question ouvrière.

Très bien ! Mais alors, il fallait encore moins se foutre aux genoux de la gouvernance.

Ce dédain des députés socialistes n'est donc pas preuve d'anti-parlementarisme — à telle enseigne que, pour donner un gage aux grosses légumes — certains du comité de la grève ont daubé sur les anarchos.

« Pas socialistes !... Pas anarchos !... Quis sont-ils ? » allez-vous dire.

Ils ne sont rien, les pauvres bougres... hormis électeurs !

Et vous allez voir : la délégation expédiée à Paris fera l'entente ; les prolos rentreront au bain — vantant la sagesse de Barthou et autres chameaucrates.

A la veille des élections ça fera un effet bœuf !



Il y a une vingtaine d'années de ça, — une année à peu près pareille à celle qui se dévide à l'heure qu'il est, les granges vides kif-kif maintenant, et les fourrages verts pas encore poussés, le foin à feu d'argent, le bétail pour rien, — nous étions une tripotée de cul-terreux, à ruminer sur la situation.

Des litres quillés sur la table d'un cabaret de la Béziade, des verres s'emplissant et se vidant tour à tour, une causette animée, tel était le tableau.

Un bon bougre esquinté par la marche, accompagné d'un loupote d'une dizaine d'années, fit irruption dans la salle, commanda une chopine, un quignon de pain, deux sous de fromage et se mêla à notre conversation.

Il n'était pas riche, foutre ! Infirmité commune à presque tous nous autres. Sortant d'une maladie qui l'avait cloué de longs mois au pieu et par dessus le marché une sacrée marmaille à faire tortorer, sa bonne bougresse de femme pondait des petits comme une mésange.

Voilà ce qu'il nous conta, tout en se requinquant un brin et, à la fin finale, il nous demanda si l'un d'entre nous ne louerait pas son mioche à l'année pour mener les bêtes aux champs.

J'acceptai de suite, nom de dieu ! Le foin se faisait rare à la cahute et la mère Barbassou, fort mal entraîné, jérémaït toujours. J'amenai le père passer la nuit sous notre toit et je gardai le gosse.

Pas mauvais chopin, viédaze ! Le petit gas était plein d'activité, vaillant comme

pas un. Avec ça un caractère comme il n'y en a pas de meilleur.

Il resta trois ans avec nous, capet dé dious, trois ans sans la moindre fâcherie ; et, depuis, il vient souvent partager notre soupe, comme de temps en temps, je vas lui serrer la cuillère.

Il était si bon fieu Pétitout.

Et avec ça pas bête pour deux sous ; que les copains en jugent par l'épistole qu'à l'instant me remet le facteur.

Gouts d'Allons, 1^{er} Avril 1898.

Mon vieux Barbassou,

Vous savez que toujours je m'appuie d'un bout à l'autre les réflexes si judicieux du vieux gniaff et aussi vos babillardes qui m'inspirent tout un monde de ruminades ; j'ai bougrement réfléchi ces temps derniers à ce que vous dites des biens des riches, à la nécessité de l'association, du communisme et à l'infériorité du système parcellaire — du partage.

Vous savez, étant venu une tapée de fois à la foire de Pélebisoc, comment vivent les pétrousquins landais au mitan des pinadas. Ainsi dans notre commune d'Allons, trois ou quatre grands châteaux ont enclos toute la terre : Capchicot, La Tourneuve, Allons et Luxurguey.

Or, comme vous le dites si bien dans vos flanches, ces immenses domaines ont été volés aux paysans. C'étaient jadis des terres communales.

La preuve : c'est que bon nombre de communes avoisinantes possèdent encore de grandes forêts de pinadas, notamment Pompogne, Pindères, Sauméjan. Et fichtre, c'est pas sans doute le communisme rêvé par les anarchos puisque c'est le sacré nom de dieu de conseil élu qui guide tout ça, mais il est un fait, c'est que ça décharge rudement le budget municipal.

En toute justice, le paysan pourra donc reprendre les terres accaparées par les charognes de richards mais il serait trop fleur de gourde s'il s'amusait à les dépecer.

À la commune les grandes forêts et les terres labourables !... Mais à la commune paysanne, pas au conseil élu ; à l'ensemble des travailleurs, non aux privilégiés du scrutin.

De la sorte, on pourra utiliser les chouettes mécaniques dont je me fais une idée par un bondieu d'excavateur qui creusait rudement bien la terre et chargeait richement les wagons quand on fabriquait le chemin de fer qui passe à deux pas de chez nous.

On pourra aussi faire les grands travaux de dessèchement, d'irrigation, de nivellement dont vous jactez dans votre ultime babillarde.

Figurez-vous, à ce propos, que M. de Lécluse, le professeur départemental d'agriculture d'Agen, étant venu faire une conférence à Pindères, j'ai eu la curiosité de l'entendre et j'y ai trimballé ma viande.

Il jabotte comme un avocat, le sacré type, comme un homme bien payé et qui bouffe autant de poulets que nous bouffons de cruchade (1).

D'abord il se fout à nous enseigner comment on ferait venir plus de millade et plus de seigle en alternant les deux cultures, au lieu de les confondre dans le même champ, comme nous le faisons au jour d'aujourd'hui.

Puis vient la question de l'Alios. Vous savez, cette terre noirâtre, dure kif kif la pierre, qui forme partout le sous-sol des terrains landais, terre que ne peuvent pénétrer les racines d'aucune plante, mais qui, mise au contact de l'air, s'effrite comme de la cendre.

M. de Lécluse en vient à préconiser l'association comme le père Barbassou, l'association indispensable pour mener à bien ces grands travaux de défrichage et il prône la constitution de syndicats de paysans qu'il y a un an de ça le père Barbassou esquissa si bien dans le PÈRE PEINARD.

Est-ce bien les mêmes associations et les mêmes syndicats que vous prêchez tous les deux, vous le vieux cul-terreux et lui l'aristo à la langue dorée ?

En attendant un petit mot de réponse je vous serre la cuillère ainsi qu'à la mère Barbassou.

Surtout n'oubliez pas que les lanusquets ne seront pas en retard le jour du grand coup de chien : s'il faut aller loin, diou biban, ils grimperont sur leurs échasses.

Votre bon copain,
PETITOUT.

Je le crois foutre bien qu'ils ne seront pas

(1). La cruchade est une espèce de pâté de maïs analogue à la polenta italienne.

en retard, les bouffeurs de cruchade ! Dame, c'est qu'on aura besoin d'eux.

Quant à l'association, aux syndicats, probable que le de L'Ecluse et bibi ne les entendent pas de la même manière ; le point de vue d'un conservateur ne peut que différer de celui d'un révolutionnaire. Lui, voit ce qui est, moi ce qui doit être et ce qui sera.

Mais c'est déjà beaucoup qu'il reconnaisse la supériorité de l'association et y a-t-il association plus parfaite que le communisme ? N'avoue-t-il pas implicitement que les grands travaux d'amélioration doivent devenir un service commun, kif-kif la voirie ? Reste à débattre le fonctionnement de ce service.

Jaurès disait : « C'est à la municipalité à l'organiser avec son arme unique : l'impôt, donc, conquérons les municipalités. »

Mais la municipalité, c'est l'Etat dans la Commune, — c'est la main mise sur l'entente libre, sur l'initiative individuelle et puis c'est aléatoire en diable.

En outre, il y a l'hostilité de l'Etat central, on l'a bien vu pour la pharmacie de Roubaix.

Le syndicat au contraire (dans les pays de petite propriété s'entend) c'est un groupement où chacun agit ; c'est l'ébauche de la commune anarchiste de demain et non seulement il peut faire les grands travaux d'amélioration des terres, mais il peut donner aux syndiqués les engrais et l'outillage indispensables.

Le Syndicat ainsi entendu prépare le communisme, fraie la voie à l'anarchie. Quand la Sociale nous aura fait risette pour tout de bon, d'autres grands travaux se feront auxquels on n'ose songer aujourd'hui ; les grandes forces de la nature seront domestiquées, menées en laisse, comme on mène aujourd'hui un bourriquot à la foire.

On règlera les saisons, on fera le climat, produisant dans les steppes glacées de la Sibérie les oranges de Majorque et de Blidah.

Tu parles de l'aliés, qui est dur comme du fer, eh bien on le chambardera à la dynamite comme on l'a essayé dans la Crau de la Provence. Ça te l'effritera l'aliés, et puis ça ne fera pas faute, nul ne pensant alors aux petites marmites.

On reboisera les cimes des montagnes pour mettre le hola aux ouragans ; on coupera la chique au choléra et au vomito negro mieux qu'avec toutes les quarantaines possibles et imaginables, en allant dessécher les marais où naissent ces sales bougres de fléaux.

Des gas aventureux, des troupeaux de volontaires perceront les isthmes, porteront non plus la mort, mais les commodités de la civilisation, parmi les bons lieux que nous appelons sauvages.

La colonisation sera autrement chique qu'aujourd'hui. Adieu l'alcoolisme, la frocaille, la syphilis et les balles.

Ces troupes de volontaires aventureux, un riche bougre du commencement du siècle, Fourier, les a pressenties avant nous ; il avait baptisé ça les « armées industrielles ».

A propos de Fourier un simple rapprochement entre une de ses ruminades et une autre de mon ami Bombiton, le meunier de Trézadan.

« Si les trois cent mille Cimbres et les « Romains de Marius qui les foutirent en « capilotade s'étaient alignés à édifier au « lieu de détruire, que de ponts sur le Rhône, « que de villes n'auraient-ils pas construits, « que de terrains incultes n'auraient-ils pas « mis en rapport !

« Et que de lauriers n'auraient-ils pas « mérités en faisant ce qu'ils ne firent pas au « lieu de faire ce qu'ils firent ? »

Ainsi dégoise Fourier.

« Nous étions soixante et quelques mille « à faire les Jacques dans la Charente, tri-

« mardant sac au dos et un fusil aux pattes, « au travers de ce tonnerre de dieu de dé- « partement, foulant aux pieds vendanges « et récoltes pour finalement se faire passer « en revue par ce tanneur tannant de Fé- « lisque sur le plateau de Châteauneuf.

« Si, au lieu d'un flingot, on nous avait « donné une bêche à chacun, si toutes les « satanées pièces d'artillerie qu'on trimbal- « lait à travers champs avaient été des char- « rues ou des défonceuses ce qu'on te l'au- « rait requinqué ce patelin charentais, foutu « à cul par le phylloxéra. »

Ainsi parle Bombiton quand il nous ra- conte les vingt-huit jours qu'il s'est appuyé il y a deux ans.

LE PÈRE BARBASSOU.

LE HUIT

Par EUGÈNE POTTIER

*Toi, la terreur du pauvre monde,
Monsieur Vautour ! Monsieur Vautour !
Quittance en main, tu fais ta ronde.
Déjà le huit ! déjà ton jour !
Vautour !*

*Cet homme a donc créé la terre,
Le moëllon..., le fer et le bois !
— Non !... Cet homme est propriétaire,
Son terme vient tous les trois mois.*

*Oh ! c'est un rude personnage.
Avant tout autre créancier
Il peut vendre notre ménage,
Nous donner congé par huissier...*

*De par la loi sèche et bourrue,
Femmes en couches et moribonds,
Tant pis s'il vous flanque à la rue !
On ramasse les vagabonds !*

*Lorsque chômage et maladie
Attristent déjà nos foyers,
Sur nous, comme une épidémie,
Sévît la hausse des loyers.*

*Depuis dix ans la vie afflue
Dans son quartier de terrains nus.
Encaissant seul la plus-value,
Il décuple ses revenus.*

*Avec nos pleurs, nos sueurs vaines.
Il a gaché tout son mortier.
C'est le plus pur sang de nos veines
Qu'il touche en rentes par quartier.*

*Un prompt remède est nécessaire...
Vautour est féroce et subtil ;
Mais, s'il pousse à bout la misère,
Comment cela finira-t-il ?*

*Lusure a ses heures tragiques.
Foulon vous apprend, mes amours,
Comme on promène au bout des piques
Le tête pale des vautours.*

*Toi, la terreur du pauvre monde.
Monsieur Vautour ! Monsieur Vautour !
Quittance en main, tu fais ta ronde
Déjà le huit ! déjà ton jour !
Vautour !*

Ohé, les Copains !

Aux bons bougres encore embrennés de préjugés, faites lire

En Période Electorale

Par E. MALATESTA

Comme ENTRE PAYSANS, la brochure EN PÉRIODE ÉLECTORALE est sous forme dialoguée ; c'est une virulente critique du suffrage universel : un social et un anarcho discutent et, en une belle vigueur d'argumentation est dépioté le suffrage universel.

L'exemplaire : dix centimes.

Pour faciliter la diffusion de cette chic bro-

chure il sera expédié un cent de EN PÉRIODE ÉLECTORALE aux copains qui enverront un mandat de cent sous au PÈRE PEINARD, 15, rue Lavoisier (Montmartre), Paris.



Le poids du pain

Flixécourt. — Les gas du patelin — les esclaves du marquis de Carabas — ne sont pas contents : leur salaire ne leur permet que de boire de l'eau et de licher du pain sec.

La lance : les usines du singe l'empoisonnent.

Le pain : dans ce sacré endroit, la vente au poids est inconnue et le turbinier est ratiboisé.

Les pauvres couillons qui s'imaginent que les autorités, le maire, le commissaire de police et autres séquelles gouvernementales doivent veiller à ce qu'il n'y ait pas de volerie peuvent se convaincre qu'ils se trompent.

Quêque ça peut foutre aux autorités que sur le bricheton vendu à la pièce il manque vingt pour cent du poids indiqué ?

Il ne s'agit pas de cela, mais de préparer de bonnes élections... afin de tenir le populo dans son esclavage.

Sale cafardière

Lille. — Dans le Nord, pire encore que dans les autres régions, les patrons font de leurs cochons d'usines de sacrées cafardières où les prolos sont masturbés jusqu'à la gauche par les nonnes et les ratichons.

Le bain Boutry et Doulers est une de ces sales boîtes. Pour y turbiner il faut être bigot — ou tout au moins, feindre la bigoterie — sinon on est foutu à la porte comme un malpropre.

Dans cette galère, le matin et à midi, une sœur s'amène et fait la prière aux ouvriers et celui qui n'aurait pas une mine pieuse ne ferait pas long feu, nom de dieu !

A midi, au lieu de laisser les apprenties se délasser et rigoler, la guenon de l'exploiteur leur fait le catéchisme.

Turellement, les ouvriers et les ouvrières doivent aller le dimanche à la messe. D'ailleurs, surtout pour les prolos que les exploiters sentent plus durs à brider que les femmes, il y a la « corporation de Saint-Joseph » dont les pauvres bougres sont obligés de faire partie.

Turellement, pour Pâques, il a fallu que tous aillent s'agenouiller et avaler Gaspard ! L'autre samedi, chaque prolo a reçu un billet — qui était un ordre ! — ainsi conçu :

M est invité à assister aux conférences qui seront données les jeudi, vendredi et samedi de cette semaine, à sept heures du soir.

Ce cochon de billet n'est pas plus explicite : ni adresse, ni sujet des conférences... mais, ça se devine !

Malheur au prolo qui n'aurait pas embotté le pas !

Pour tenir leurs esclaves par toutes les ficelles — par la tête et par le ventre — les singes ont installé une coopérative d'épicerie et de charbon.

Elle est chouette la liberté dont jouissent les pauvres bougres qui ont la déveine de trimer dans un pareil bain !

Et cette boîte n'est pas une exception : y en a des tas qui sont aussi infectes.

Ça devient même tout à fait à la mode : pour empêcher les prolos de se décrocher les boyaux de la tête, les patrons n'ont rien trouvé de mieux que de s'associer avec la frocaille. Les jésuites ont vu tout le parti qu'ils pouvaient tirer du fourbi et ils ont marché carrément : pour ne pas effaroucher le populo ils se sont collés un faux nez sur leur trogne puante et sont devenus « les pères de l'Assomption ».

En douceur, les charognes noires se sont infiltrées partout et — avec l'appui des capitalistes — ça leur a été bougrement facile.

Tant et si bien que LA CROIX, le torchon quotidien infect qui est l'organe officiel des jésuites de l'Assomption, tire à des centaines de mille d'exemplaires chaque jour et qu'il a semé des Croix départementales un peu partout.

Les patrons voient de bon œil cette salope de propagande et ils sont bougrement nombreux

ceux qui imposent la lecture des Croix à leurs prolos et leur interdisent les autres journaux : pas plus la LANTERNE que le PÈRE PEINARD... ni des uns, ni des autres, n'en faut pas !

Et, grâce à ces manœuvres abrutissantes qui, en sourdine, durent depuis plus d'une douzaine d'années, les raticheux ont repris pied et, y a pas à chiner : ils sont aujourd'hui plus puissants qu'ils n'étaient sous Badingue ou sous l'Ordre Moral.

Tout est à faire, nom de dieu !
Qu'on ne vienne donc pas nous chanter que la République a donné au populo la liberté de penser.

C'est pas vrai, foutre !
Pas plus la liberté de penser que la liberté de manger, — cette chamelle de République ne nous a rien donné.

Elle n'a fait que nous poser des lapins !
Que ceci nous fasse ouvrir les lucarnes et comprenons enfin que jésuites et républicains c'est tous des crapules de même calibre : le vrai joint est de nous aligner pour nous dépêtrer de toute la vermine — qu'elle soit noire ou rouge !

Exploitation de terrassiers

Chauny est un petit patelin de l'Aisne où les exploiters sont aussi bourriques que partout.

Ces chameaux aboulent un salaire au pauvre bougre qui gratte pour les enrichir — et, à peine ont-ils carmé leur nègre qu'ils n'ont qu'un dada : lui reprendre ce qu'ils viennent de lui abouler !

Pour rétamer les prolos, les binaises ne manquent pas : les économats, le paiement en nature..., tout le diable et son train !

D'autres galeux ont un autre truc : ils battent monnaie.

C'est ce que fait l'exploiteur Joncourt, entrepreneur de travaux publics : ce galeux, qui passe pour un singe bon zigue, donne tous les jours aux cheminots de son chantier un ou plusieurs bouts de carton, dont chacun représente la valeur de un franc. Turellement, toutes ces avances sont retenues le jour de la paye.

Le prolo — qui ne voit pas plus loin que le bout de son pif — est content du truc.

Il ne voit pas la volerie, nom de dieu !

Elle est pourtant carabinée, car c'est au moins un sou du franc que perd le prolo — et je n'exagère foutre pas, en disant « un sou du franc ! »

Voici comment : les débitants, aubergistes, troquets et épice-mars qui acceptent en paiement les bons de Joncourt ne peuvent rentrer dans leur galette que le deuxième dimanche qui suit celui où le bon a été émis. Et le singe — qui n'est pas juif ! — retient trois centimes du franc, pour le change.

En réalité, le troquet est obligé d'avancer de la galette à l'entrepreneur pendant un délai qui varie de 10 à 40 jours et — au lieu de toucher un intérêt, — c'est lui qui doit le casquer.

Il la trouve mauvaise !

Aussi, que fait-il ?

Il se rattrape sur le prolo, en lui vendant plus cher, ou en n'acceptant les bons de vingt sous que pour 19 ou 18 sous.

Donc, au pauvre la besace !

En fin de compte, c'est le prolo qui trinque et c'est lui qui avance de la braise à l'exploiteur.

Si seulement, le Joncourt était l'unique galeux faisant un tel fourbi...

Mais il s'en faut, mille charognes !

Surtout sur les chantiers de chemin de fer, cette binaise se pratique en grande largeur.

Et les prolos se laissent faire !

Graissage de première

A Saint-Ouen (non le Saint-Ouen de dernière Montmartre, mais un Saint-Ouen qui perche dans la Somme) les lècheurs de bottes et les flaire-fesses patronaux sont en train de congratuler l'hippopotame Sevin, directeur du baigne du pays.

On prétend qu'un turbineur a eu l'audace de ne pas respecter sa hure.

C'est de la blague ! L'affaire se réduit à ceci : les garde-chiourmes se sont mis à quatre pour rosser un prolo.

Le turbineur, presque un gringalet, âgé de 22 ans, avait devant lui un litre et sirotait dans Pusine. Quel sacrilège !

Un surveillant arrive et saisit le kilo. Le buveur gueule, le garde-chiourme tape et esquinte un peu le prolo qui se rebiffe.

On va chercher le directeur, un mec costaud qui pourrait amplement entrer dans le régiment des Cent Kilos ; puis vient le fils, — le jeune morpion surnommé « fils à papa » que le PÈRE PEINARD a déjà passé à l'astique. A l'arrière-

garde s'amène le concierge, — un ancien pandore.

Et toute cette racaille s'est acharnée sur le petit gas qui, ne voulant pas se laisser faire, gigotait ferme — au point qu'il a fallu le porter dehors.

Il se peut bien que, dans l'hourvari, le directeur ait encaissé quelques pains — il y a tellement de place pour en poser ! — mais c'est peu... trop peu !

Les charpentiers-à-Félicite se sont amenés, et pour donner l'exemple aux autres, ils ont trimballé le prolo au travers du patelin kif-kif un « malfaiteur ».

Turellement, il a fallu le remettre en liberté — et on l'a saqué de l'usine, sous prétexte qu'il a rossé le directeur. Y a que les marchands d'injustice, dont c'est le métier de condamner les prolos et d'acquitter les exploiters qui puissent couper dans tel bateau.

Quant aux bons bougres ils rigolent tout de même : ils sont satisfaits que le jeune gas se soit rebiffé — et ils ruminent que si tous avaient autant de poil que lui, ailleurs que sous le menton, ce n'est pas de suite que le patronat rétablirait le knout et la botte au cul pour les turbineurs.

Cambriolage poileter

Arles. — La pestaille, qui se prétend instituée pour faire respecter la propriété, a les pattes bougrement plus croches que quantité de cambrioleurs.

Un copain d'Arles, Gilles en sait quelque chose : un des empapoutés du cercle crétin ayant imaginé de le dénoncer au quart-d'œil, comme possédant plein une chambre d'explosifs, le commissaire s'amena illico, escorté d'une bande de bourriques.

En fait de matières vertes, il n'en trouva même pas au fond du pot de chambre... le goguenot avait été vidé !

Alors, ne voulant pas s'en retourner bredouille, le cambrioleur officiel rafa les bouquins du camaro : il en déménagea pour près de deux cents balles !

Il y a de ça plusieurs semaines et malgré les réclamations de la victime, le quart-d'œil ne veut pas rendre les bouquins — qui sont des bouquins achetés chez les libraires !

Comme on le voit, le roussin met en pratique le fameux précepte des filous : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder ! »

Le volé a écrit à toutes les autorités du département pour rentrer en possession des livres qui lui ont été barbottés, mais il en a été pour ses dérangements ! Toute cette racaille doit penser que, en sa qualité de « protecteur » de la propriété, le commissaire peut chaparder sans vergogne tout ce qu'il trouve à sa guise.

Sollicitude gouvernementale

Toulon. — A quatre kilomètres de Toulon s'étale l'école de pyrotechnie de la marine, une sale baraque où se fabriquent les munitions de guerre.

Trois cents ouvrières, deux cents ouvriers et deux cents troubades artificiers turbinent dans ce baigne.

Ne parlons que du personnel civil : à midi, il est impossible aux prolos d'aller croûter chez eux, Toulon étant à quatre kilomètres et La Seyne à deux kilomètres du baigne ; il leur faut donc bouffer sur place. Or, quand la cloche sonne il faut que tout le monde sorte des ateliers et on les boucle.

Je n'y trouve foutre pas à redire ! Les turbineurs risquent assez pendant les heures de travail, sans risquer encore de sauter en bouffant leur fricti.

Seulement, pourquoi n'y a-t-il pas un réfectoire ou tout au moins un hangar ?

Au lieu de ça, les pauvres diables sont obligés de tortorer en plein air, par toutes les intempéries, vent, froid, pluie.

Que de fois les passants n'ont-ils pas vu des ouvrières, sur la colline située pas loin du baigne, bouffer à la six-quat-deux, en s'abritant sous leur riflard.

Le directeur de l'école a réclamé depuis belle lurette un réfectoire et un fourneau économique.

Mais la bourrique ministérielle compétente, le requin Besnard est de l'avis de l'empereur de Pologne : « Quand je suis à l'abri, tout le monde y est ! » Aussi a-t-il dit « qu'on verra plus tard ! »

Au fait, pourquoi se presserait-il ?

Puisqu'il y a des ouvriers et des ouvrières assez gourdes pour s'exposer — pendant tout leur temps de travail — à être fichus en marmelade

par une explosion et, en outre — au moment de leur maigre repas — à pêcher rhumes, bronchites, fluxions de poitrines, douleurs, etc., tandis que lui, le ministre, est grassement entretenu aux frais du populo.

C'est aux prolos à renauder, nom de dieu !

Larbin à Chagot II

Montceau-les-Mines. — La terreur règne dans ce sacré patelin — pire que jamais !

Les matadors de la mine sont plus puissants que les barons de l'antique féodalité. Il faut que tout plie et que personne ne bouge, nom de dieu !

C'est au point que les gueules noires sont obligés de se cacher pour acheter — même un canard socialo ou républicain — chez le marchand de journaux.

Et, plus que jamais, la gouvernance baise le croupion aux capitalos de la mine !

Dernièrement, le préfet est allé sucer les doigts de pied au roi de la mine, le comte de Gournay — le successeur au sinistre Chagot — que le pape a décoré du ruban de Grégoire-le-Grand.

Ce jean-foutre de préfet est allé seriner au chameaucrate que la R. F. opportuniste, désireuse de se foutre bien avec la racaille capitaliste va patronner l'élection du plus cafard des réacs : le roi de la mine !

Ah ! c'est une bien belle putain que la R. F. à Méline-Pain-Cher !

OHÉ, LES BONS FIEUX

Réclamez partout

L'ALMANACH

DU

PÈRE PEINARD

Pour l'année crétine 1898

(AN 106 DU CALENDRIER RÉVOLUTIONNAIRE)

TEXTE. — Ce que je vous souhaite ; Ruminades sur le calendrier ; Dévidage des mois ; Pluie d'étoiles, éclipses et marées ; les Saisons ; le Père Peinard, chanson du populo, avec la musique ; les Cabots de la haute ; le Sabottage ; la Fabrication de l'or et des piergeries ; l'Inquisition moderne en Espagne ; les Hordes de trimardeurs ; Sergot, poésie ; le Distinguo du « tien » et du « mien » ; A la Caserne, chanson des conscrits, avec la musique ; l'Autorité tue l'Amour ; le Pacte de Famire.

GRAVURES. — Liberté ! l'Automne ; l'Hiver ; le Printemps ; l'Été ; Rien pour tous, tout pour un (extrait du « Postillon » de Munich) ; le Veau d'or ; le Pédaleur et le Capitalo (extrait de « The Comming Nation », journal de la colonie Buskin ; l'Inquisition : la novade, le fouet et le bâillon, le grillage des chairs, l'arrachage des ongles, l'écrabouillage des parties sexuelles ; Germinal ! Gessler vit encore ! dessin de Rodet ; la Misère en gibus et en redingote ; le Paysan, dessin de A. Willette ; le Mariage moderne ; le Pain cher, dessin d'Herman Paul (extrait du « Cri de Paris »).

Prix de l'Almanach : 25 cent.

Pour le recevoir franco : 35 cent.

Adresser tout ce qui concerne l'ALMANACH DU PÈRE PEINARD, aux bureaux, 15, rue Lavieville (Montmartre), Paris.

BOYCOTTAGE ET SABOTTAGE

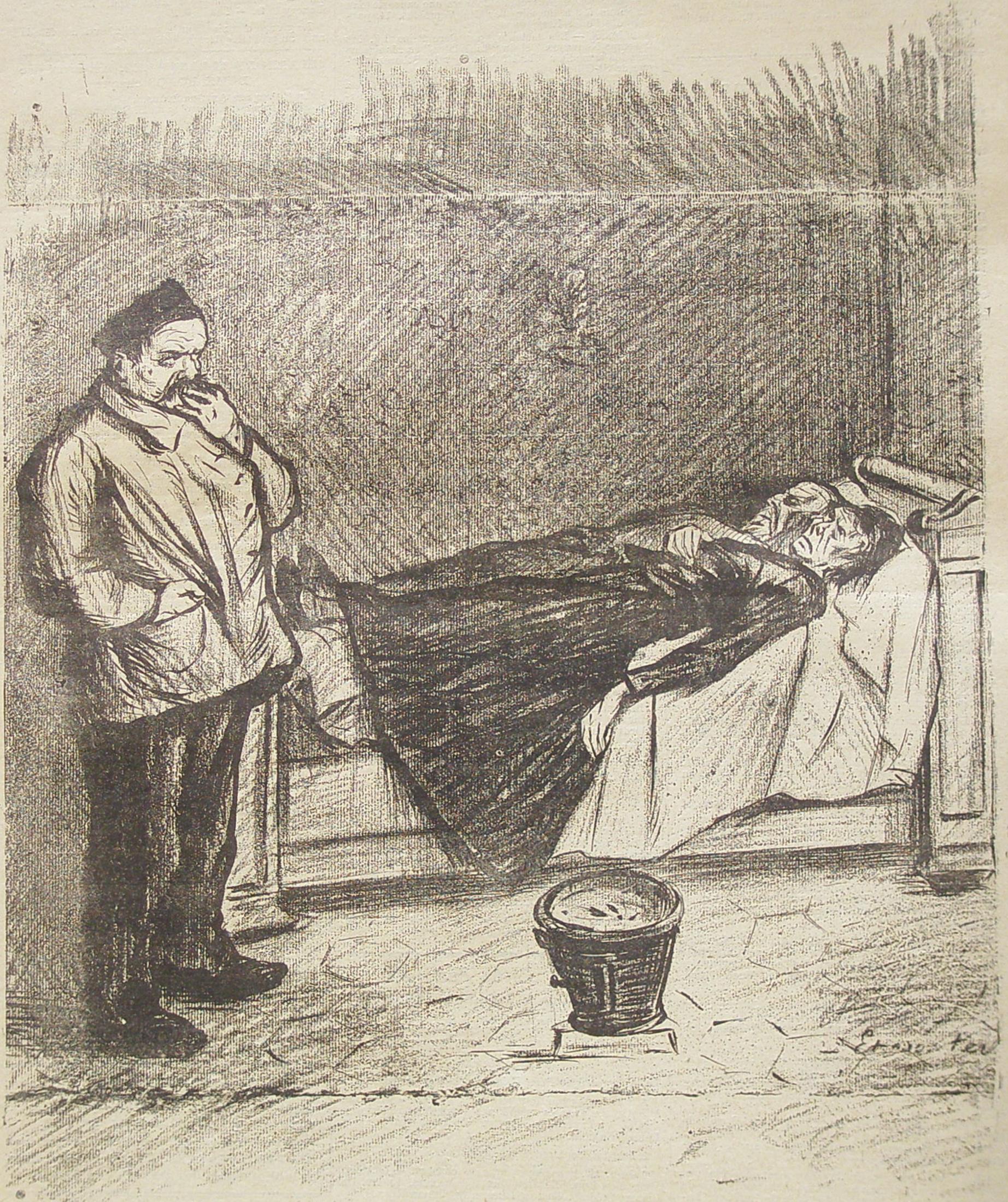
Pour vulgariser la double pratique du Boycottage et du Sabottage les membres parisiens de la Commission du Boycottage au Congrès de Toulouse ont publié en brochure le rapport de leur Commission.

Afin de rendre cette brochure de facile propagation, elle est mise en vente aux prix minimes suivants :

10 brochures, 0,25 ;	par la poste, 0 fr. 35
100 —	par colis postal, 2 fr. 50
500 —	11 fr. »
1000 —	20 fr. »

Les demandes doivent être adressées, avec les

La Fête du Vautour



Et mon terme!